



L'EXPOSITION CANADIENNE A MONTREAL, ET L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE

Si nous devons en croire certaines confidences officieuses et non les vagues rumeurs que suscitent d'ordinaire tous les projets en perspective, Montréal serait à la veille de posséder enfin un Palais permanent pour ses expositions futures.

D'après les renseignements qui nous ont été communiqués, l'automne prochain verrait s'élever sur les terrains de la ferme Logan un véritable Palais de Crystal à charpente, supports, galeries de fer et toit de vitres.

Notre gouvernement local négocie depuis quelque temps avec le Cabinet d'Ottawa pour obtenir de celui-ci les quelques acres nécessaires à l'établissement des divers édifices d'une exposition. Il y a lieu de croire que les négociations sont en bonne voie puisque, dès aujourd'hui, l'on parle du projet comme d'une chose convenue et arrêtée.

Pour mener à bien l'entreprise, la ville de Montréal fournirait, assure-t-on, un appoint assez considérable à l'allocation votée pour cette même fin par la Législature de Québec.

Espérons qu'on ne lésinera ni sur l'étendue des terrains, ni sur les dépenses qu'exigera la construction des édifices principaux et de leurs annexes. Ne serait-il point désirable qu'une fois l'exposition achevée, ce local pût servir à d'autres objets d'utilité, tels que musée, aquarium, jardins, où le public pourrait venir à la fois se délasser et s'instruire durant la belle saison? Cette partie de la ville qui renferme un des quartiers les plus peuplés de Montréal, est précisément assez éloignée des endroits où se font les embellissements municipaux, pour qu'elle obtienne à son tour son petit parc garni d'ombrage, de fleurs et de fontaines jaillissantes.

S'il fallait pour cette nouvelle création prélever des taxes spéciales, nous hésiterions à formuler ici le désir des habitants de la partie Est. Mais puisque le gouvernement local et notre municipalité sont décidés à agir en commun, à partager les frais, ne serait-ce point une faute que de se borner au strict nécessaire pour les bâtisses de l'exposition, en négligeant le grand square, les allées plantées d'arbres, garnies de bancs, qui, en Europe et même aux Etats-Unis, occupent partout les alentours de ces places privilégiées? Nous sommes persuadés d'avance que nos édiles ne négligeront pas une aussi favorable occa-

sion d'ajouter à la beauté de notre ville, aux distractions de ses habitants ainsi qu'à l'hygiène publique.

L'exposition qui aura lieu en septembre ou octobre prochain, sera une exposition générale du Canada, naturellement ouverte aux produits de toutes nos provinces; c'est, pensons-nous, la première exposition de ce genre depuis la Confédération.

Outre les avantages que nos industries nationales retireront de la comparaison mutuelle de leurs produits et de leurs procédés, des progrès que font toujours naître plus tard ces solennités périodiques, cette exposition servira d'un côté les intérêts particuliers des exposants, et facilitera de l'autre le travail de la Commission appelée à choisir les objets jugés dignes de figurer dans le département Canadien au Centenaire de Philadelphie.

Chaque exposant, à son gré, pourra envoyer à l'exposition de Montréal les produits ou objets destinés à celle de Philadelphie.

Afin d'offrir à chacun toutes les facilités désirables, on nous apprend que les produits des provinces de l'Ouest viendront sans frais jusqu'à Toronto, et jusqu'à Québec pour les localités de l'Est. De Montréal, les objets désignés pour l'exposition de Philadelphie, se rendront dans cette dernière ville aux frais de la Commission. Tout cela devra être emballé et délivré à Philadelphie, à partir de la date de l'exposition de Montréal, jusqu'à la fin de février.

Quant aux personnes qui n'enverraient pas leurs produits à l'exposition de Montréal, ils auront à les expédier à leurs frais à Philadelphie.

L'exposition du Centenaire sera ouverte du 19 avril au 19 octobre 1876. Les articles devront être expédiés du 1er janvier au 31 de mars; et les demandes pour l'espace nécessaire seront adressées au secrétaire avant le premier mai de la présente année.

Cette exposition, qui sera sans doute un des plus magnifiques spectacles industriels du XIXe siècle, se tiendra à Philadelphie, au Fermont Parc, où un terrain de 1200 acres lui a été réservé.

L'édifice consacré aux produits de l'industrie mesure 1880 pieds de long, sur 464 de large; la hauteur des voûtes aura 70 pieds et celle des pavillons 120 pieds.

Le palais des Arts comprend, lui, 365 pieds sur 310 ps. La hauteur du dôme aura 150 pieds.

L'édifice sera divisé dans sa totalité en zones parallèles pour les produits similaires, subdivisées en sections latérales cou-

pées à angle droit pour chaque contrée et chaque Etat de l'Union. Trois constructions monumentales sont réservées l'une aux machines, l'autre à l'agriculture et la dernière à l'horticulture. Ces édifices seront entourés d'immenses cours où se fera l'exposition du bétail.

Les trois corps de logis dont nous venons de parler, n'occuperont pas moins de cinquante acres.

Ce sera grandiose, si l'on en juge par l'espace occupé par les édifices principaux sans compter les annexes.

Ajoutons, que dans tous les Etats-Unis, des comités sont en ce moment à l'œuvre pour recueillir des souscriptions afin d'augmenter l'éclat et le prestige de cette fête du progrès.

Pour les Américains, l'exposition se double d'un anniversaire, celui de la centième proclamation de l'indépendance du pays. Aussi chaque citoyen bat monnaie sans vergogne, car il demande pour la patrie.

Espérons que le Canada, en sa qualité de proche voisin, aujourd'hui que les haines passées sont éteintes, apportera sa part aux splendeurs de cette solennité, et que les visiteurs des contrées les plus éloignées, présents à l'exposition du Centenaire de Philadelphie, annonceront chez eux, à leur retour, que sur la frontière des Etats-Unis, s'élève, croit et progresse un peuple frère qui, avant un siècle, les conviera, lui aussi, à venir célébrer sur les bords de son grand fleuve le Centenaire de sa naissance politique.

A. ACHINTRE.

ECHOS DE PARTOUT

Une médaille d'or ou cinq cents francs sont offerts par la Société des Arts de Londres pour une lampe ou un système d'éclairage perfectionné, applicable aux wagons de voyageurs, et produisant une lumière fixe, suffisante, de longue durée, ne présentant aucun danger d'explosion ou d'extinction.

Le Czar vient d'envoyer à Constantinople une compagnie de sapeurs-pompiers chargée d'enseigner les manœuvres à un corps semblable que veut instituer le sultan. Si les sapeurs-pompiers sont utiles quelque part c'est surtout à Constantinople, où trop souvent l'incendie dévore des quartiers entiers.

ON BOIT SEC ET FERME EN ANGLETERRE.—Tandis qu'en 1857 les policemen n'avaient arrêté que 75,850 ivrognes faisant du bruit et occasionnant du scandale dans les rues de Londres, ils en ont mené au poste près de 132,000 en 1870 et probablement davantage depuis. Tous les Français qui ont visité la métropole anglaise

connaissent le grand nombre de gin-palaces, de public-houses, &c., dans lesquels on peut s'abreuver et s'enivrer à volonté, mais ce qu'ils ne savent peut-être pas, c'est qu'au gin ou genièvre fabriqué avec des alcools d'une énergie inconnue en France, est venu s'ajouter un composé formé par un mélange d'éther sulfurique et de laudanum qui produit des effets d'abrutissement comparables jusqu'à un certain point à ceux de l'opium des Chinois.

On a calculé que les frais de séjour des Américains qui viennent visiter Paris, s'y... amuser et y acheter les objets que l'on ne trouve que dans cette ville, s'élèveraient à plus de cent cinquante millions de francs. Ajoutons à ce chiffre celui du commerce spécial de Paris avec les Etats-Unis, soit deux cent millions de francs, on obtient un total de trois cent cinquante millions, double du commerce entier de l'Allemagne avec les mêmes pays. Les principaux articles d'exportation comprennent: les nouveautés, pour quatre-vingt-dix millions; les cuirs, pour dix-huit; les draps, pour douze; les soieries, pour neuf; les chapeaux, pour six et demi, etc.

Nos confrères savent ce que les libraires payent les manuscrits—quand ils les payent—lorsque l'auteur est connu et aimé du public. Quelques centaines ou quelques milliers de francs, suivant la réputation de l'écrivain et l'étendue de son œuvre, et tout est dit. Nous ne parlons que pour mémoire des livres de poésies, bien rarement achetés. Il n'en a pas été ainsi en Angleterre au commencement du siècle, et M. Odysse Barot nous apprend que Moore reçut pour un poème, l'un de ses médiocres, 1,000 livres sterling, soit 25,000 francs; ses œuvres poétiques ont rapporté à Southey plus de 300,000 francs; les *Plaisirs de l'Espérance*, de Campbell, lui ont valu 25,000 francs. Sa première œuvre, un petit poème, lui fut acheté 2,600 francs. Un seul volume de vers lui fut vendu par Crabbe 75,000 francs.

Le train de maison du Sultan, des Sultanes et des Princes dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Les palais impériaux, au nombre de quatre principaux, d'une richesse merveilleuse, sont peuplés d'une véritable armée de serviteurs des deux sexes, formant un total d'environ six mille personnes. Ce nombre se divise en deux catégories, les serviteurs payés et nourris et ceux qui sont seulement nourris. Dans la première de ces catégories, on compte environ trois cents caïkdjis, quatre cents cuisiniers, trois cents jardiniers, six cents cochers, palfreniers, piqueurs, un nombre égal d'ennuques nègres, six cents domestiques, mille jeune filles ou femmes esclaves. Dans la seconde, les trois cent cinquante caïkdjis, quatre cents cuisiniers, trois cents jardiniers, cinq cents cochers, piqueurs et palfreniers, six cents domestiques, forment la doublure des premiers pour les suppléer en cas de besoin. A ce personnel s'ajoutent des corps de lutteurs, des troupes de comédiens et d'escamoteurs, des corps de musique et de ballet, un orchestre de dames, des bouffons et des nains.

Beaucoup trop d'habitants de Paris ne sont pas des Parisiens pur sang; les statistiques de toutes les époques nous le démontrent et, chose plus curieuse encore, le nombre de Parisiens réellement nés à Paris, qui prennent part aux révolutions et aux émeutes, est extrêmement restreint. Ainsi la Commune de 1793, qui a laissé de si lugubres souvenirs, avait